

Quelques remarques pour aider les élèves à coordonner les intentions entre l'idée de l'image et leurs savoirs faire en arts visuels.

Les élèves doivent avoir d'un côté le courage et la volonté de s'exposer dans des images oniriques personnelles, de faire face aux difficultés qui peuvent apparaître sur le plan de la réalisation visuelle et de réfléchir à leur travail. D'un autre côté, les élèves doivent pour cela être prêt-e-s à utiliser et à développer leur potentiel créatif visuel.

Exemple 1

Je peux expérimenter le clair-obscur et les contrastes de couleurs, les tonalités, l'application des couleurs et les modes de représentation de l'espace ainsi que la composition d'images et développer mon idée en peignant et en photographiant (éléments tirés de la carte synoptique de la séquence).

Au cours de cette recherche d'une solution, les processus de représentation et de création visuelles (savoir-faire) et les processus réflexifs d'appréciation du travail en cours interagissent en permanence. Les solutions visuelles sont expérimentées, évaluées, rejetées, renouvelées, développées et précisées. La réflexion (l'appréciation de ce que je suis en train de faire) et la représentation (ce qui apparaît sur le papier au fur et à mesure du processus) interfèrent constamment (cf. Glaser-Henzer et al. 2012, p. 103-104). Si l'élève n'arrive pas à atteindre l'effet de l'image souhaité en utilisant des modèles de représentation habituels, il ou elle doit chercher et découvrir des nouvelles solutions, ce qui l'amène à élargir son propre langage visuel. À la fin, l'élève peut évaluer son processus pour déterminer si elle ou il a réussi à exprimer visuellement quelque chose d'une nouvelle manière ; ce faisant l'élève peut prendre conscience de ce qu'elle ou il a appris.

Exemple 2

Je peux présenter le processus et les productions, les examiner et justifier mon jugement esthétique : composition, utilisation des couleurs, manière de peindre, contrastes, effet de spatialité (éléments tirés de la carte synoptique de la séquence).

Le jugement esthétique est une compétence réflexive. Lorsque l'élève peint, elle ou il examine continuellement et intuitivement ce qui apparaît sur le papier pour pouvoir développer la représentation de son idée et l'image sur laquelle elle ou il travaille. Simultanément, l'élève réfléchit et évalue à l'aide de critères si les éléments de création visuelle utilisés (composition, utilisation des couleurs, manière de peindre, contrastes, effet de spatialité) correspondent à ce qu'elle ou il aimeraient représenter et à l'effet que l'image devrait avoir. Au cours de ces processus, la perception, l'imagination, la représentation et la communication sont inséparablement liées, se réfèrent les unes aux autres et se déterminent les unes les autres. En étant attentive à la façon dont se combinent et interagissent les compétences relevant du savoir-faire et les compétences relevant de la réflexion et de l'appréciation (cf. Glaser-Henzer et al. 2012, p. 143), la séquence d'enseignement permet de mieux soutenir et encourager les élèves et de les évaluer plus justement